



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prochain conseil européen

Question au Gouvernement n° 1057

Texte de la question

PROCHAIN CONSEIL EUROPÉEN

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Ardouin, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Philippe Ardouin. Ma question s'adresse à M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, le Président de la République l'a dit dans son discours de la Sorbonne : « Ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui, [...] c'est une culture stratégique [...] ».

M. Fabien Di Filippo. Quel sacré donneur de leçons !

M. Jean-Philippe Ardouin. Le 9 mai dernier, Emmanuel Macron se voyait remettre le prix Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, des mains de la chancelière allemande Angela Merkel, récompense de son engagement européen pour la paix, après des récipiendaires aussi prestigieux que François Mitterrand, Helmut Kohl ou encore Simone Veil. Au-delà de cette récompense, le chef de l'État a pu aborder les thèmes majeurs et renforcer l'axe franco-allemand, axe essentiel à la réussite du projet de l'Union.

M. Pierre-Henri Dumont. Vous y croyez vraiment ?

M. Jean-Philippe Ardouin. Les actions présidentielles renforcent l'image de la France à l'international, une France plus dynamique et ouverte sur le monde.

Le conseil européen de cette semaine est d'une importance définitive. La France devra y réaffirmer sa volonté forte pour réussir l'Europe de la sécurité, de la défense et une politique commune en matière migratoire. Les dirigeants doivent également continuer à s'entendre pour assurer aux Européens emploi, croissance et compétitivité pour nos entreprises. Avec le nouveau gouvernement allemand et sa nécessité de composition politique, notre pays apparaît comme le seul État porteur d'une ambition pour l'Europe face à des obstacles non négligeables. Ce conseil revêt donc une importance capitale dans l'approfondissement de la coopération et de la réussite du marché commun actuel. Sous l'impulsion du Président de la République, nous devons mettre en œuvre ce projet de nouvelle Europe à l'heure où les eurosceptiques ont connu des succès électoraux dans plusieurs États membres et pèseront dans les négociations en marge de ce conseil.

Un député du groupe LR . Et ce n'est pas fini !

M. Jean-Philippe Ardouin. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous éclairer la représentation nationale sur les initiatives qu'entend prendre la France dans la perspective du prochain conseil européen pour continuer à être la

locomotive de la coopération entre les États, à un an de l'échéance des élections européennes ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Cette situation n'est pas claire !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Laurent Furst. La mafia bretonne est terrible ! (*Sourires.*)

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, l'Europe est face à son destin, vous avez raison de le souligner. L'Europe peut se déliter. L'Europe est menacée dans son unité et dans ses fondamentaux si elle ne relève pas des défis collectifs qu'elle doit assumer. Et c'est le sens des grands enjeux qui vont être soumis demain et après-demain au conseil européen : ...

M. Jean-Paul Lecoq. Trop tard !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...qu'il s'agisse de l'enjeu migratoire, dont on a beaucoup parlé et qui a fait l'objet d'un mini-sommet dimanche dernier,...

M. Laurent Furst. Avec un mini-résultat !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...avec des objectifs clairs, en s'appuyant sur les deux principes que sont la solidarité et la responsabilité ; qu'il s'agisse des enjeux de défense que vous avez évoqués, sur lesquels de grandes avancées ont été obtenues en vue d'affirmer l'autonomie stratégique de l'Union européenne – mais il faudra la réaffirmer lors du conseil – ; qu'il s'agisse des enjeux relatifs au commerce, suite aux décisions américaines sur l'acier et sur l'aluminium, qui ont amené une réponse européenne coordonnée et proportionnée qu'il faut saluer, mais ce sera aussi un des sujets à l'ordre du jour ; qu'il s'agisse du *Brexit*, sur lequel les négociations progressent malheureusement insuffisamment, en particulier sur la question de la frontière anglo-irlandaise ; ...

M. Fabien Di Filippo. La réponse est encore pire que la question !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...qu'il s'agisse, enfin, de la réforme de la zone euro, et vous avez eu raison de rappeler le compromis franco-allemand historique réalisé il y a quelques jours lors du sommet de Meseberg.

Mme Amélie de Montchalin. Très bien !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Tout cela, monsieur le député, forme un enjeu considérable pour ce conseil européen, qui va être déterminant pour notre avenir collectif. Et je souhaite, comme vous, que ce conseil puisse permettre à l'Europe de retrouver sa force de proposition et sa force de stabilité dans un monde en proie à une dérégulation accélérée contre laquelle nous devons lutter ensemble. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1057

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 juin 2018](#)